

LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

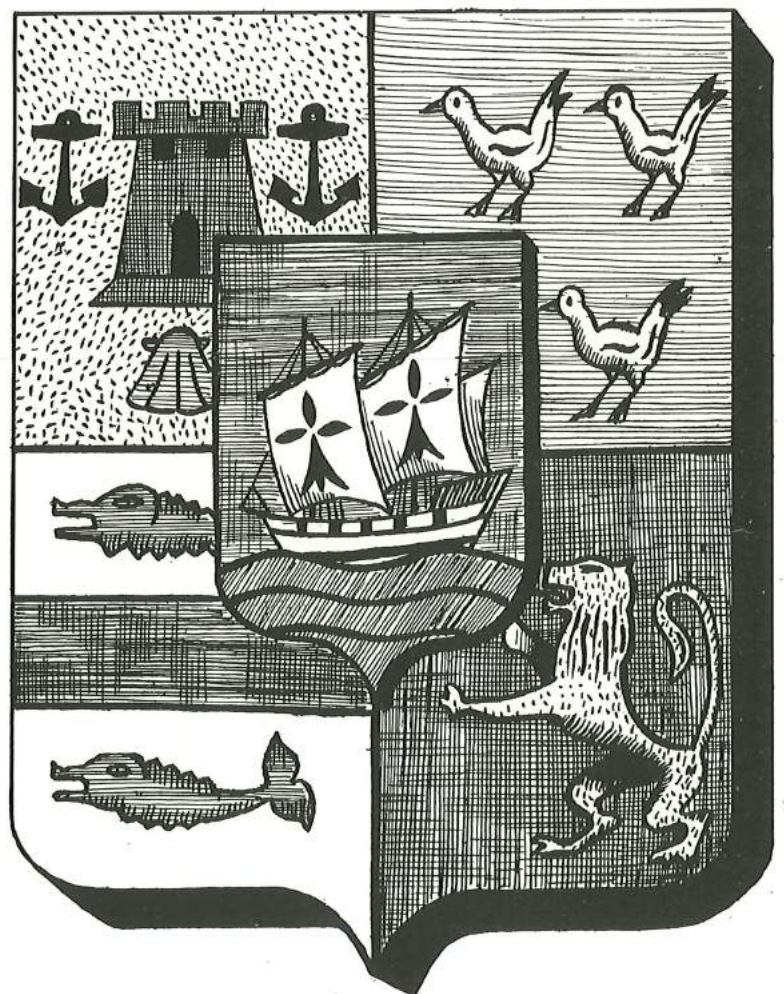
SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Election de la Municipalité
- La vie associative
- Informations diverses
- Les anciennes chapelles du CONQUET

Bulletin Communal

N° 10

OCTOBRE 1979



- LE MOT DU MAIRE -

=====
=====

A mon ami Georges Kermarrec,

Depuis la naissance du Bulletin Communal en Juin 77, tu avais pour habitude d'utiliser cette première page pour faire part aux Conquétois de la situation des différents projets de la commune.

Pour la première fois aujourd'hui cette page ne sera pas de ta main. Je ressens ceci, et d'autres le ressentiront certainement avec moi, comme une nouvelle étape dans la prise de conscience de ta disparition. Longtemps incrédules, c'est en effet par étapes successives que nous vivons et que nous ressentons ton départ :

- Il y a eu d'abord l'annonce brutale de ton décès qui a stupéfait et si profondément bouleversé la population conquétoise.

Tes obsèques ensuite empreintes d'une si rare ferveur et d'une dignité si émouvante !

- Et puis il y a eu d'autres étapes : les élections des 4 et 11 Novembre qui ont amené au Conseil, puis à la place de premier Adjoint ton ami Yvon LE CALVEZ...

En te perdant, Le Conquet a perdu un Maire dynamique, efficace et désintéressé ; mais nous, avons aussi perdu un ami, un grand ami ! Pour ma part, je dois reconnaître que de ma vie aucune disparition ne m'a si profondément marqué.

Je me souviendrai toujours de notre première rencontre il y a dix ans ; ta simplicité m'avait conquis : tu portais tes "houtou coat" ton treillis du samedi, et tu avais surtout ce sourire si franc, si communicatif. Il y a eu tout de suite entre nous ce courant de sympathie qui est devenu une profonde amitié. De caractère et de tempérament différents, je respectais tes idées comme tu respectais les miennes.

Bien sûr tu piquais quelque fois tes "coup de sang". Je sais aujourd'hui que cela cachait une extrême sensibilité et un désir d'aller vite en affaire... C'est ce désir ardent pourtant freiné par les lenteurs de l'administration qui a permis de mener à bien ou de mettre sur rail de multiples et laborieuses opérations communales.

La tâche de Maire à l'heure actuelle est souvent ingrate et jamais facile. Je suis heureux que tu aies eu en Août dernier la satisfaction de signer l'acte d'acquisition des six premiers hectares réservés au futur terrain de camping ; j'aurais aimé également que tu puisses inaugurer cette magnifique salle de sports qui sera la fierté des Conquétois et qui deviendra entièrement opérationnelle début Janvier.

Georges, mon ami, notre ami, tu continues à vivre dans nos coeurs, nous aimerions que ton action hélas si brève et pourtant si riche, trouve un prolongement. Pourquoi le nom de Georges Kermarrec ne serait-il pas porté par une des réalisations pour laquelle tu t'es dépensé corps et âme.

J'ai partagé tes soucis, tes peines, tes joies aussi ; j'ai accepté de continuer la tâche qu'ensemble nous avons commencée ; sois assuré qu'avec l'aide de tous ceux qui voudront bien s'y associer je mettrai ma volonté, ma conscience, au service de notre commune que tu aimais tant, et au service de tous ses habitants.

F. LE BORGNE

PAROLES PRONONCÉES AU COURS DE LA MESSE D'ENTERREMENT DE GEORGES KERMARREC
PAR M. JACQ, PRÉPARATEUR AU SERVICE PHARMACEUTIQUE DU C.H.R. DE BREST, EN
BRETON POUR SATISFAIRE A UN SOUHAIT DU DÉFUNT ET DES SIENS.

An aotrou KERMARREC a ioa apotiker-meur é Hospital MORVAN eus
Ker Vrest.

Evidom ni, hag a ioa o labourat gantan, evidom ni é vignoned, an
aotrou KERMARREC a ioa eun den eün, desket bras war é vicher, eun den eün,
desket bras war é vicher, eun den eün ha gouest war pep tra, tear war é
labour, eur skouer var evidomp holl.

Gouestled holl da servij an hospital, mad evit é genlabourerien,
ha dreist holl evit ar ré glanv.

Goudé trégont vloaz labour, hep éhan, en apotikerez, el lec'h
m'en deus tremenet ar peb brasa eus é vuhez, maro an aotrou KERMARREC a
vezo eun diouer bras evidomp holl.

Pédom an aotrou Doué ma tigemero é servicher en é varadoz.

Pédom ivé évit ma c'hellô envor an aotrou KERMARREC hor sikour
da gendalc'had bepred hon labour é servij an holl.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens combattants, les anciens prisonniers de guerre, les
médaillés militaires ont rendu un dernier hommage à Monsieur Georges
KERMARREC, Maire du CONQUET décédé pendant son mandat.

Les délégations de ces associations patriotiques avec leurs
présidents et leurs drapeaux ont tenu à être présents aux obsèques du
Maire qui représente la France au sein de leur commune, en remerciement
des services rendus aux membres de ces associations et à toute la
population du CONQUET.

DISCOURS PRONONCÉ PAR Mr LAURENT EN HOMMAGE A Mr KERMARREC

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 Novembre à 9 h 30 pour
l'élection de la municipalité. Monsieur LAURENT, le doyen a prononcé à
cette occasion quelques mots en souvenir de Monsieur KERMARREC :

...

.../...

Mes chers collègues,

Le privilège de l'âge me vaut d'inaugurer cette séance de notre conseil, la première depuis que notre maire nous a quittés, mardi 2 Octobre.

C'est donc à moi de vous demander, ainsi qu'aux assistants, de nous recueillir un moment pour exprimer, chacun à notre manière, les sentiments que nous laisse son départ : tristesse, bien sûr, d'amis privés de sa présence visible et de son concours si efficace, sympathie à l'égard de sa famille dans l'épreuve, mais aussi reconnaissance pour son dévouement au service de notre CONQUET jusqu'à l'extrême limite de ses forces, et résolution de nous inspirer de son exemple en matière de détermination, de bon sens et de souci de l'intérêt général.

Levons nous....

Georges KERMARREC nous a donc quittés pour l'autre monde, la Terre des Jeunes des anciens Celtes d'Irlande, Tir na nog, douar ar re yaouank. Il a cessé de vieillir et nous restera désormais comme nous l'avons connu, dans la force de son âge, dans son dynamisme et son enthousiasme, son goût de la parole mais encore plus de l'action. Après deux ans et demi seulement de gestion municipale, il laisse notre CONQUET bien armé pour affronter l'avenir. Songeons à tout ce qui s'est réalisé ou complété sous sa direction : plan d'occupation des sols, consolidation de la protection de notre littoral, salle omnisports, mise en train d'un camping municipal vaste et moderne qui mettra LE CONQUET en tête des stations de loisir du pays de BREST, mise en train du jumelage avec nos amis de Llandeilo. Sans oublier, bien sûr, qu'il ne bâtissait pas sur une table rase et que certaines réalisations avaient été incitées par la municipalité précédente, où il avait joué le rôle, toujours important et qui reste bienvenu, de leader d'une opposition constructive.

Et je trahirais le souhait de Georges KERMARREC si je ne rappelais pas ici son dévouement absolu à notre pays, jusque dans ses parties les plus distantes du CONQUET, particulièrement cette Loire Atlantique arbitrairement séparée du reste de la Bretagne, situation à laquelle il ne se résignait pas.

Attachement aussi à la langue bretonne qu'il ne connaissait pas assez à son gré et qu'il avait décidé d'apprendre à fond. Vous savez que jusque dans sa chambre d'hôpital il avait sa méthode de breton à son chevet : encore un exemple qu'il laisse.

Kenavo er bed all, Georges KERMARREC hor maer.

...

.../...

ELECTION DE LA MUNICIPALITE

A la suite du décès de Monsieur KERMARREC, des élections partielles se sont déroulées le 4 Novembre pour le choix d'un conseiller municipal.

Monsieur LE CALVEZ a été élu par 510 voix contre 255 à Monsieur VAILLANT et 28 à Monsieur RICHARD.

Le 11 Novembre à 10 heures le Conseil Municipal au complet a procédé à l'élection de la municipalité :

Ont été élus :

- Maire : Mr LE BORGNE - 11 voix - 6 bulletins blancs ;
- 1er Adjoint : Mr LE CALVEZ - 13 voix - 4 bulletins blancs ;
- 2ème Adjoint : Mr Y. TANGUY - 10 voix - 1 voix à Mme BERTHOU -
6 bulletins blancs ;
- 3ème Adjoint : Mme BERTHOU - 13 voix - 4 voix à Mr KEROUANTON.

=====

DESIGNATION DES COMMISSIONS

FINANCES : LE CALVEZ, FLOCH, BERTHOU, LE MANAC'H, KEROUANTON.

CAMPING TOURISME : FLOCH, LAURENT, COZ, DANIEL, TANGUY.

SPORT : COZ, TANGUY, MAREC, DANIEL, MENGUY.

AFFAIRES SCOLAIRES : KEREBEL, COZ, FLOCH, LE MANAC'H, KEROUANTON.

TRAVAUX VOIRIE : TANGUY, DANIEL, HOBE, MAREC, PAUGAM.

AFFAIRES MARITIMES PORT : LE CALVEZ, RIOU, MAREC, PAUGAM, MENGUY.

URBANISME ENVIRONNEMENT AGRICULTURE : KEREBEL, KEROAS, LAURENT, BERTHOU, HOBE;

BUREAU D'AIDE SOCIALE : KEROAS, BERTHOU, MENGUY, RIOU.

SYNDICAT D'EAU DE KERMORVAN : TANGUY, LE CALVEZ.

SIVOM : LE BORGNE, LE CALVEZ.

SYNDICAT DES COMMUNES : LE BORGNE, LE CALVEZ.

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION : LAURENT, LE BORGNE.

SYNDICAT DE VOIRIE : TANGUY, LE BORGNE.

S.E.M.E.N.F. : LE BORGNE

...

.../...

- ACTIVITES DU CLUB -

Le club a pris sa "vitesse de croisière". Les portes s'ouvrent le mardi et le vendredi de 14 h à 17 h, et chacun se distrait comme il l'entend, on fait une belote, un "scrable", on joue aux dominos ou on tricote. A 16 h, un bon gouter est le bienvenu, thé, café etc, au goût de chacun.

Il y fait très bon, l'ambiance est très aimable. Au printemps prochain, grâce à la fédération départementale du 3ème Age à laquelle nous sommes rattachés, on pourrait envisager des voyages à des prix très avantageux.

Bon hiver au club, et à tous ses adhérents qui nous l'espérons y viendront de plus en plus nombreux.

- COMITE D'ANIMATION ET DE LOISIRS -

Par quelques soirées de détente le comité d'animation et de loisirs du CONQUET essaie d'apporter un peu de chaleur à ce long hiver ainsi :

- 10 Novembre 1979 : "Kig-Ha-Fars" - gaieté, sympathie, contact crée entre gens qui ne se connaissaient pas ou peu auparavant. Des cuisinières expertes ont contribué à la réussite de cette soirée.
- Fête enfantine envisagée pendant les vacances de Noël.
- En Février bal du Mardi Gras qui a toujours emporté un vif succès.
- Les sorties piscines continuent 2 mercredi par mois.
- Les cours de danses du mercredi après-midi ont toujours lieu à beauséjour et apportent leur concours à certaines festivités.
- A l'assemblée générale du 8 Octobre est née l'ébauche d'un club féminin qui a tenu sa première réunion le 24 Octobre.
- Le camp de neige des enfants aura lieu, pour la 7ème année consécutive à MANIGOD à Pâques 1980. Les inscriptions auront lieu courant décembre.

Tout cela nécessite bonne volonté, compétence, disponibilité. Les personnes désireuses d'aider le comité peuvent prendre contact avec le président Monsieur André BALCON.

...

.../...

A. S. C.

=====

POUR LES CONQUETOISES & CONQUETOIS .

LE MOT DE L'A.S.C.

En élargissant ses activités sportives :

- 1) sur le plan football par la création d'équipe féminine
 - 2) création d'une section de Rugby et une de tennis
- son comité vous informe donc que son état de santé est bon.

que désormais son but est :

- la pratique du Football Association (Masculin & Féminin),
- la Pétanque et Jeu Provençal,
- du Rugby,
- du tennis

Notre effectif global est de 272 participants dans les disciplines ci-dessus.

Voici les effectifs de chaque section :

I FOOTBALL ASSOCIATION

- Masculin 132 licenciés, se répartissant comme suit : 18 poussins, 17 pupilles, 14 minimes, 14 cadets, 14 juniors, 45 seniors, 10 seniors-vétérans.

- Féminin 24 licenciées, se répartissant comme suit : 13 adultes, 8 cadettes, 3 benjamines. Soit un effectif de 156 participantes pour cette section.

Nous avons engagé 11 équipes dans les championnats de district Nord-Finistère soit : 2 de poussins, 2 de pupilles, 1 de minimes, 1 de cadets, 3 de seniors, 1 de seniors-vétérants, 1 de féminines adultes, (les benjamines jouent en mixte soit avec les poussins ou les pupilles)

II PETANQUE ET JEU PROVENCAL

23 licenciés se répartissant comme suit : 20 seniors, 2 juniors, 1 cadet.

Il faut reconnaître que cette section n'est pas ce qu'elle devrait être, car elle a eu beaucoup de malheur en 1979, principalement la perte de son président M.Guy LISI, alors elle se trouve en léthargie. Pour remédier à cet état, il faut : premièrement, lui redonner un sang nouveau, par une campagne de recrutement de nouveaux licenciés, afin de renforcer l'effectif, allons les amateurs un accueil chaleureux vous attend en venant à la section de Pétanque, allez remplir votre bulletin d'adhésion à la MAIRIE, ils sont à votre disposition. Inscription jusqu'au 7 décembre au plus tard.

Faire ensuite l'ASSEMBLEE GENERALE afin de mettre en place son bureau et de préparer la saison 1980.

.../...

III RUGBY

46 licenciés se répartissant comme suit : 20 séniors, 7 juniors, 14 Cadets, 1 minime, 1 benjamin, 3 poussins.

Dont est engagée une équipe Seniors en championnat régionale poule de promotion (moyenne d'âge de l'équipe 21 ans).

La section afin de faire jouer les cadets, minimes, benjamin et poussins a contactée le club de Plouzané, de cette manière Plouzané prend en charge nos 3 poussins et notre benjamin ; la section Rugby A.S.C. prend en charge les cadets de Plouzané. Cette section a un gros handicap, ce sont les déplacements sur le plan régional, il lui faudrait un apport de supporters désirants participer aux voyages en car coût entre 30 à 40 francs. Elle a en outre pris l'engagement de ne faire aucun forfait pour cette saison et de terminer avec un classement honorable dans le milieu du tableau, nous devons leur faire confiance et les aider en les accompagnant comme supporters.

IV TENNIS

70 licenciés.

Créée officiellement en septembre lors de sa première assemblée générale, la section TENNIS fait partie de l'A.S.C. club omnisports et fonctionne conformément aux statuts de celle-ci.

Son but est de promouvoir dans de bonnes conditions la pratique du tennis : le nombre actuel d'inscriptions est encourageant puisqu'elle compte déjà 70 adhérents. Le recrutement est au départ uniquement réservé aux conquétos.

Un éducateur a été retenu pour dispenser un enseignement régulier chaque semaine, mais les retards apportés dans la mise à la disposition du public de la salle omnisports ont perturbé le programme initial : l'ouverture officielle est prévue au 01-01-1980.

Sur le plan objectif à plus long terme : engager une équipe dans les championnats de la ligne de L'Ouest de Tennis.....

NOTA : TOUTES LES SECTIONS ONT LEURS BUREAUX ET LEURS GESTIONS PROPRES A LEURS ACTIVITES

CLUB DE GYMNASTIQUE FEMININ

Notre club va bientôt fêter ses dix années d'existence. Sa bonne marche ne faiblit pas, bien au contraire. Depuis notre affiliation à la G.V. (Gymnastique Volontaire, sous contrôle de la "Jeunesse et des Sports"), deux animatrices assistent régulièrement à des stages de formation pédagogique et à des séances de gymnastique spéciale pour dames jeunes et moins jeunes.

...

.../...

Elles nous rapportent de nouveaux mouvements excellents pour conserver la souplesse, une silhouette jeune...

C'est dans une excellente ambiance, gaie, dynamique, sympathique, souvent en musique que nous travaillons.

Si les dames du Conquet savaient le bien-être, la détente physique et morale que nous procurent ces séances de gymnastique nous serions bien plus nombreuses. Beaucoup l'ont compris puisque nous avons dépassé les quarante inscriptions.

Et que dire de nos randonneuses, qui, deux fois par semaine font allègrement leur dizaine de kilomètres à travers les dunes des Blancs-Sablons en admirant la mer... et reviennent dans une forme terrible.

Bref c'est un club qui se porte bien.

Nous rappelons les horaires des séances où les nouvelles adhérentes peuvent s'inscrire :

Gym : mardi et vendredi de 15 à 16 h et de 20 à 21 h. à Beauséjour.

Randonnée : rendez-vous les lundi et jeudi à 9 h. devant Beauséjour.

DANSE MODERNE ET JAZZ

La reprise des cours a eu lieu le mercredi 3 OCTOBRE, salle Beauséjour.

Les groupes se présentent comme suit :

Groupe 1 : (enfants de 5 à 9 ans) : inscriptions à 14 h, suivies d'un cours jusqu'à 15 h 30.

Groupe 2 : (enfants de 10 à 15 ans) : inscriptions à 15 h 30, suivies d'un cours jusqu'à 17 h.

Groupe 3 : (adultes, à partir de 16 ans) : inscriptions à 20 h 30, suivies d'un cours jusqu'à 22 h.

COMITE DE JUMELAGE

Vendredi dernier 23 Novembre, le bureau s'est réuni à la mairie pour préparer l'assemblée générale.

La date retenue pour cette assemblée générale est le vendredi 14 décembre à 20 h 30 salle de la mairie. Il est rappelé que le public peut assister à cette assemblée et participer au vote.

...

.../...

Le tiers sortant, 7 membres, a été désigné par tirage au sort. De nouvelles élections auront donc lieu. Chaque membre du tiers sortant est rééligible. Les nouvelles candidatures seront reçues jusqu'au mardi 10 décembre. S'adresser à Monsieur LE BARS 15 rue J. KENNEDY.

Les cérémonies officielles du jumelage auront lieu avant l'été 1980 au Conquet. La date exacte sera fixée lors de la première réunion du nouveau comité.

Chaque année, une réunion des deux nouvelles Gallois et Breton est prévue, une fois au Conquet, une fois à Llandeilo. En Mars cette année les Gallois étaient chez nous. Nous irons au Poya de Galles vers fin Avril, début Mai. Les discussions porteront sur les cérémonies officielles et sur les échanges qui seront faits dans l'année 1980.

AIDE AUX REFUGIES VIETNAMIENS

L'association "accueil le Conquet", a été créée dans le but de permettre l'accueil au CONQUET, d'une famille de réfugiés vietnamiens, ou plus généralement Sud-Asiatiques.

L'assemblée compte actuellement 21 membres et près de 200 familles conquétoises se sont déclarées prêtes à soutenir l'association en lui apportant notamment le soutien financier nécessaire, sous la forme d'une cotisation mensuelle fixe de 20,00 francs.

L'association vient d'être officiellement agréée par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales D.A.S.S. et elle est donc légalement autorisée à recevoir une famille, un logement étant d'ailleurs disponible.

Bien d'autres communes du Finistère sont dans notre cas, mais voilà !...

Cela peut paraître paradoxal, mais il n'y a plus au centre d'hébergement de Brest, de famille susceptibles d'être accueillies chez nous.

D'après les dernières déclarations de responsables locaux ou nationaux de cette action en faveur de réfugiés, il ne semble guère raisonnable de penser que la situation évolue avant plusieurs mois.

Nous voudrions donc demander aux personnes ayant fait preuve de bonne volonté, de faire aussi, avec nous, preuve de.....patience

Une réunion d'information sera prochainement proposée par voie de presse.

...

.../...

APEL et AEP

DES ECOLES ST JOSEPH ET DOM MICHEL

Si les enfants étaient en vacances en Juillet et Août, les associations de parents d'élèves ne chômaient pas.

En Juillet, la kermesse a mobilisé toutes les personnes désireuses d'apporter leurs concours, et ce fut une réussite. Aussitôt après, il fallut s'atteler à la préparation du Fest-Noz qui eut lieu le 4 Août et obtint un grand succès.

Dès la rentrée, nos associations organisaient un buffet campagnard qui a réuni de nombreuses familles, heureuses de se retrouver. En Octobre une "soirée kermesse" a permis de présenter le bilan à toutes les personnes qui avaient contribué à la préparation et au succès de nos diverses manifestations. Enfin, le vendredi 16 Novembre, avait lieu notre Assemblée Générale annuelle, dans la salle du cinéma Pen-ar-Bed. Ainsi, les parents ont pu être informés de la vie de nos écoles et Associations, grâce aux différents rapports et exposés qui leur ont été présentés. Au cours de cette réunion, les onze nouvelles candidatures de parents, destinées à constituer les bureaux étaient accueillies avec joie. Nous souhaitons que nos associations continuent de connaître une activité aussi intense dans les mois à venir.

Les mamans et grands-mères de nos enfants se retrouvent tous les jeudis après-midi à l'atelier, dans une ambiance très amicale, pour confectionner beaucoup de belles choses destinées à garnir les stands de la kermesse.

Que d'autres viennent encore grossir leurs rangs.....

=====

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Bibliothèque pour tous : 12 rue LE GONIDEC au CONQUET.

Horaires d'hiver :

- mercredi de 14 h 30 à 15 h 30
- samedi de 14 h 30 à 15 h 30

=+=

ELECTIONS

Les jeunes gens nés entre le 1er Mars 1961 et le 28 Février 1962, ainsi que les personnes arrivées dans la commune au cours de l'année 1979 sont invités à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 Décembre 1979. Pensez y !

Les élections au Conseil des Prud'hommes auront lieu le 12 décembre à la mairie du Conquet de 8 h à 18 h sans interruption.

...

.../...

- ETAT CIVIL DU TRIMESTRE -
==+==+==+==+==+==+==+==+==+==

NAISSANCES :

Cécile Janie LE VEN	: 11-07-79	1 rue Pierre LOTIS
Yoann GOURMELON	: 23-07-79	Kermergant
Julie MAUPAS	: 23-07-79	16 route du Phare de Lochrist
Bertrand Louis MAREC	: 08-08-79	8 rue Joseph TANIQU
Laëtitia TANGUY	: 05-09-79	Rue du Phare de Lochrist
Ludovic LUNVEN	: 29-09-79	26 rue Lt JOURDEN
Cédric CALVARIN	: 01-11-79	2 rue Poncelin
Estelle Josette Marie BRENTERC'H	: 03-11-79	48 rue Robert SCHUMAN
Gérald HILY	: 25-11-79	20 rue Théodore BOTREL

DECES :

Mr Gabriel MALGORN	: 81 ans	22 rue G. CLEMENCEAU	26-07-79
Mr Guy René LISI	: 46 ans	15 rue R. SCHUMAN	29-09-79
Mr François COCAIGN	: 69 ans	8 rue J. JOURDEN	30-09-79
Mr Michel LEAUSTIC	: 65 ans	13 rue de Verdun	12-10-79
Mr Georges KERMARREC	: 56 ans	18 rue Général LE CLERC	02-10-79
Mr Paul Michel Jean GAILLARD	: 72 ans	rue du Chemin des Dames	23-10-79
Mr Alain LE FUR	: 61 ans	"Kermaël" rue Dom Michel	19-11-79
Mr Charles Jean Louis MENGUY	: 82 ans	7 rue Kennedy	29-11-79

MARIAGES :

Le 13 Juillet

Jean-Pierre PETTON, boucher, 30 rue des Genêts à BREST et
Monique TANGUY, secrétaire, 23 rue Robert SCHUMAN

Le 27 Juillet

François Régis Marie CUILLANDRE, inspecteur stagiaire des Impôts, 19 rue Pen
ar Bed et
Anne TREBAOL, secrétaire, 23 rue Pen ar Bed.

Le 28 Juillet

Gilbert Hervé CAPART, marin d'Etat, route touristique et
Dominique RIOU, employée à CPAM, 13 rue Coar ar gweven BREST.

Le 3 Août

Jean-Luc LEVEN magasinier, 48 rue de Kérangoff BREST et
Jeanne Yvonne LE GALL, agent hospitalier, 5 rue de Dunkerque

Le 24 Août

Jean-Claude JESEQUEL, instituteur, Prat ar C'halvez et
Jacqueline Yvonne Gabrielle QUELLEC, monitrice éducatrice, Prat ar C'halvez

Le 6 Octobre

Jean-Michel BERMUGAT, marin pêcheur, 1 rue de Verdun et
Marie-Thérèse LE NORET, auxiliaire de bureau, Phare de Kermorvan

Le 13 Octobre

Jacky Christian Georges LUCAS, mareyeur, Prat-Melou et
Claudette SIMON étudiante, Prat-Melou

...

.../...

Le 20 Octobre

Jean-Claude Alexandre GUIHEUX, chauffeur, 23 rue Keruscum BREST et Anick LANDES, secrétaire, Kerlohic.

Le 27 Octobre

Gérald LEON, étudiant, 7 rue Marengo BREST et Anne Marie Françoise CADIOU, institutrice, 55 rue Robert SCHUMAN.

Le 2 Novembre

Jean-Yves MOREL, agent technique, 125 Boulevard de l'Europe BREST et Gisèle, Marie-Louise LE HERISSE, agent technique, 11 rue Dom Michel.

Le 3 Novembre

Jacques Alfred Marie LE GLOAHEC, chirurgien dentiste, 13 rue A. DE MUN et Martine BELLAVOIR, chirurgien dentiste, 23 bis rue J. JAURES NANTES.

+++++

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES AU 3em TRIMESTRE 1979

- 11 07 79 LE BRENN Paul, 5 rue G. HAMON, BREST, Extension résidence secondaire
- 31 07 79 VAILLANT Francis, 12 rue Gle LEGLERC, Garage
- 07 08 79 RIOU Christian, 5 Rampe Lombard, Résidence principale
- 16 08 79 DANIEL, 6 rue Auguste Renoir, Garges les Gonesses, Résidence Principale
- 21 08 79 Max JONIN, Vallon du Stangalare'h, BREST, Refuge Observatoire
Ile Bannec
- 28 08 79 ANDRE François, 45 rue Robert SCHUMAN, Garage
- 16 08 79 MICHEL Gabriel, 6 rue Lt JOURDEN, Résidence principale
- 14 09 79 MICHEA Hubert, 1 rue Poncelin, Modification d'un mur existant
- 18 09 79 JANICOT Jean, 1 rue A. BERTHOUX, JUVISY/ORGE, Extension d'un bâtiment
- 02 10 79 L'HENAFF Pierre, Street Hir, Véranda
- 20 10 79 Département du Finistère, QUIMPER, Caserne Gendarmerie

+++++

+++++

+++++

